

# Le collège, un lieu avec des règles de vie

## Comment les règles de fonctionnement du collège sont-elles fixées ? A quoi servent-elles ?

### Titre : extrait du préambule du Règlement intérieur du collège Irène Joliot-Curie, (page 15 du carnet de liaison)

Le règlement intérieur est élaboré par la communauté scolaire et voté par le Conseil d'administration<sup>1</sup>. Il est porté à la connaissance des membres de la communauté scolaire auxquels il s'impose (...)

Le règlement intérieur définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire (...) :

- . travail, assiduité et ponctualité;
- . gratuité de l'enseignement, (...)
- . garantie de protection contre toute forme de violence physique ou morale (...) respect mutuel entre adultes et élèves et des élèves entre eux

. devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et ses convictions en conformité avec le principe de laïcité : "conformément aux dispositions de l'article L141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit."

- . égalité des élèves face à l'enseignement
- . égalité des sexe

Les contraintes imposées à tous par cette vie collective doivent être bien comprises. Il s'agit de permettre à tous les élèves de vivre ensemble au collège en toute sérénité<sup>2</sup> pour y réussir leur scolarité, préparer leur orientation et faire en même temps l'apprentissage progressif de l'autonomie, des responsabilités et de la citoyenneté.

<sup>1</sup> Le Conseil d'administration est l'assemblée formée de la direction du collège et des représentants élus de la communauté scolaire (parents, professeurs, élèves). Il n se réunit pour voter toutes les décisions de la vie du collège.

<sup>2</sup> Signifie en toute tranquillité, sans désordre.

1. Entoure ou surligne dans le titre le document dont est extrait ce texte. Où chaque élève peut-il trouver ce document ? \_\_\_\_\_

2. Dans le premier paragraphe :

a) Souligne en rouge la phrase qui montre comment il a été "élaboré".

b) Surligne l'expression qui désigne les personnes auxquelles "il s'impose". Choisis-les en les surlignant dans la liste suivante :

Les élèves – Les profs – Les parents – Le président de la République – Les agents –  
Les membres de la vie scolaire – Les policiers du Havre – Les autres personnels du collège –  
Les entraîneurs des clubs sportifs des élèves – Les personnels de direction

4°- "**Le règlement intérieur définit les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire**". Souligne dans le deuxième paragraphe, en bleu les droits qui doivent être garantis aux élèves et en noir leurs devoirs.

5°a) Souligne dans le troisième paragraphe ce que permet le règlement intérieur.

b) Relève dans ce même paragraphe les trois raisons pour lesquelles un élève vient au collège :

- 1 \_\_\_\_\_
- 2 \_\_\_\_\_
- 3 \_\_\_\_\_

6°- Dans le passage qui est souligné, relève ce qui est interdit au collège et entoure en rouge dans le texte le nom de ce principe : \_\_\_\_\_

## CONCLUSION

---

---

---

---

---

---

**Le règlement intérieur définit les droits et devoirs que doivent respecter tous les membres de la communauté scolaire. Il est mis en place et peut être modifié par le Conseil d'Administration. Il définit les droits et devoirs que chacun doit respecter comme par exemple le principe de laïcité qui interdit les signes de religion trop voyants à l'école.**